

A.B.H.

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 7 500 euros
Siège social : 1 bis rue de l'Eglise - 77870 VULAINES-SUR-SEINE
447 592 890 RCS MELUN

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 30 JUIN 2025**

L'an deux mille vingt-cinq,
Le trente juin,
A dix heures,

Monsieur Alain Brigatti,

Propriétaire de la totalité des 750 actions de 100 euros composant le capital social de la société A.B.H.,

Associé unique et Président de ladite Société,

1. A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Président de la Société, Monsieur Alain Brigatti, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ; il a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

2. A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024,
- Approbation des charges non déductibles,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,

PREMIERE DÉCISION

L'associé unique, sur la base du rapport de gestion qu'il a rédigé, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, l'associé unique prend acte qu'il n'y a pas de dépenses et charges visées à l'article 39, 4 dudit code.

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à - 21 128,32 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice :	- 21 128,32 euros
Au compte report à nouveau qui de	674 432,02 euros
Est ramené à	653 303,70 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 661 553,70euros.

L'associé unique prend acte qu'il n'y a pas eu de distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

TROISIEME DÉCISION

Conformément aux dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce, la présente décision fait mention des conventions antérieures qui ont été tacitement reconduites au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 :

Néant

QUATRIEME DÉCISION

L'associé unique prend acte qu'aucune rémunération n'a été versée au Président au titre de l'exercice écoulé.

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par l'associé unique et consigné sur le registre de ses décisions.

Monsieur Alain Brigatti
Associé Unique et Président

DocuSigned by:

Monsieur Alain BRIGATTI

3A714C567AF1483...

A.B.H.

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 7 500 euros
Siège social : 1 bis rue de l'Eglise - 77870 VULAINES-SUR-SEINE
447 592 890 RCS MELUN

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 30 JUIN 2025**

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à
- 21 128,32 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice :	- 21 128,32 euros
Au compte report à nouveau qui de	674 432,02 euros
Est ramené à	653 303,70 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 661 553,70euros.

L'associé unique prend acte qu'il n'y a pas eu de distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

Certifié conforme
Le 30 juin 2025

Monsieur Alain Brigatti
Associé Unique et Gérant

DocuSigned by:

3A714C567AF1483...

DocuSigned by:

Monsieur Alain B. G. H. T. T.

Certifié conforme
à l'original

3A714C567AF1483...

BILAN - ACTIF

1000084 - SASU A.B.H

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ACTIF	Valeurs au 31/12/24			% de l'actif	Valeurs au 31/12/23		% de l'actif
	Val. Brutes	Amort. & dépr	Val. Nettes				
Capital souscrit non appelé							
ACTIF IMMOBILISÉ							
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement							
Frais de développement							
Concessions, brevets et droits similaires							
Fonds commercial (1)							
Autres immobilisations incorporelles							
Immobilisations incorporelles en cours							
Avances et acomptes							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions							
Installations tech., matériel & outillages							
Autres immobilisations corporelles	3 746	2 986	760		1 218		
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)				36			34
Participations	25 187		25 187		25 187		
Créances rattachées à des participations	10 000		10 000		10 000		
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille							
Autres titres immobilisés	441 803		441 803		431 590		
Prêts							
Autres immobilisations financières							
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	480 736	2 986	477 749	36	467 994		34
ACTIF CIRCULANT							
Stocks et en-cours							
Matières premières et autres appro							
En-cours de production (biens et services)							
Produits intermédiaires et finis							
Marchandises							
Avances et acomptes versés sur commandes	727		727		360		
Créances				2			1
Créances Clients et Cptes rattachés (3)							
Autres créances (3)	21 200		21 200		18 865		
Capital souscrit - appelé non versé							
Valeurs mobilières de placement				8			8
Actions propres							
Autres titres	103 000		103 000		103 000		
Instruments de trésorerie	633 434		633 434	48	633 434		46
Disponibilités	82 088		82 088	6	149 044		11
Charges constatées d'avance (3)					200		
TOTAL ACTIF CIRCULANT	840 449		840 449	64	904 903		66
Charges à répartir sur plusieurs exercices							
Primes de remboursement des emprunts							
Ecarts de conversion actif							
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	1 321 184	2 986	1 318 198	100	1 372 898		100

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

DocuSigned by:
Monsieur Alain BRESLIN
Certifié conforme
à l'original
3A714C567AF1483...

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

1000084 - SASU A.B.H

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Du 01/01/24 Au 31/12/24	% CA	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)			45 000	100	-45 000	-100
Montant net du chiffre d'affaires			45 000	100	-45 000	-100
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits			2		-1	-75
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			45 002	100	-45 001	-100
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	21 354		122 475	272	-101 121	-83
Impôts, taxes et versements assimilés	563		571	1	-8	-1
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	458		920	2	-463	-50
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions			371 715	826	-371 715	-100
Autres charges	203		400	1	-197	-49
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	22 578		496 082		-473 504	-95
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-22 577		-451 080		428 502	95
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

1000084 - SASU A.B.H

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Du 01/01/24 Au 31/12/24	% CA	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	2 662				2 662	
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	2 662				2 662	
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	160		339	1	-179	-53
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	160		339	1	-179	-53
RÉSULTAT FINANCIER	2 502		-339	-1	2 840	839
RÉSULTAT COURANT avant impôts	-20 076		-451 418		431 343	96
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion			4 887	11	-4 887	-100
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS			4 887	11	-4 887	-100
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	1 053		260	1	792	304
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 053		260	1	792	304
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-1 053		4 627	10	-5 679	-123
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices						
TOTAL DES PRODUITS	2 662		49 889	111	-47 227	-95
TOTAL DES CHARGES	23 790		496 680		-472 890	-95
Bénéfice ou Perte	-21 128		-446 792	-993	425 663	95

(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

DocuSigned by:

Monsieur Alain BRESCHET

3A714C567AF1483...

Certifié conforme
BRESCHET

BILAN - PASSIF

1000084 - SASU A.B.H

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

PASSIF	Valeurs au 31/12/24	% du passif	Valeurs au 31/12/23	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 7 500)	7 500	1	7 500	1
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale	750		750	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	674 432	51	1 149 794	84
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-21 128	-2	-446 792	-33
SITUATION NETTE	661 554	50	711 252	52
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	661 554	50	711 252	52
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques	633 434		633 434	
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS	633 434	48	633 434	46
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 609		10 314	1
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 624		74	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	18 978	1	5 301	
Dettes fiscales et sociales			8 700	1
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes			3 822	
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	23 211	2	28 212	2
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	1 318 198	100	1 372 898	100

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

23 211

2 609

25 603

A.B.H.

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 7 500 euros
Siège social : 1 bis rue de l'Eglise - 77870 VULAINES-SUR-SEINE
447 592 890 RCS MELUN

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT

**APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2024**

Le soussigné **Monsieur Alain Brigatti**, associé unique et Président de la société A.B.H., a, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2024, l'activité de la Société a été celle d'une société Holding

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2024, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Notre Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Évolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2025 sont ceux d'une société Holding avec des réflexions sur d'éventuels investissements.

Filiales et participations

Néant.

Informations sur les délais de paiement des fournisseurs et clients

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, nous vous informons qu'à la clôture des deux derniers exercices clos, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs et des clients se décompose, par date d'échéance, comme suit :

Dettes fournisseurs et créances clients au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 :

Information non disponible.

Dettes fournisseurs et créances clients au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 :

Information non disponible.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Les comptes annuels soumis à approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, le chiffre d'affaires est nul.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 21 354 euros.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 563 euros.

Le montant des traitements et salaires est nul.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 458 euros.

Le montant des autres charges s'élève à 203 euros.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 22 578 euros.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à – 22 577 euros.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier est nul (au même titre que pour l'exercice précédent), il s'établit à – 20 076 euros.

Le résultat exceptionnel pour l'exercice écoulé s'établit à – 1 053 euros.

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024 se solde ainsi par une perte de – 21 128,32 euros.

Au 31 décembre 2024, le total du bilan de la Société s'élevait à 1 318 198 euros.

Proposition d'affectation du résultat

Les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à approbation, font ressortir une perte de - 21 128,32 euros qui recevrait l'affectation suivante :

Perte de l'exercice :	- 21 128,32 euros
Au compte report à nouveau qui de	674 432,02 euros
Est ramené à	653 303,70 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 661 553,70euros.

Aucune distribution de dividendes n'est intervenue au cours des 3 derniers exercices.

CONVENTIONS VISÉES A L'ARTICLE L. 227-10 DU CODE DE COMMERCE

En application des dispositions des articles L. 227-10 du Code de commerce, il est relaté les conventions qui devront être portées sur le registre des décisions de l'associé unique, en annexe au procès-verbal :

Néant

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Il convient d'indiquer qu'aucun mandat de dirigeant n'est arrivé à expiration.

Fait à VULAINES-SUR-SEINE
Le 15 juin 2025

Monsieur Alain Brigatti

DocuSigned by:
Monsieur Alain BRIGATTI
3A714C567AF1483...